

Penetra/W SB 922

Fiche de données de sécurité | Révision 0 | Source : 19/01/2022 | MSDS EN-80, traduction anglaise de la source turque

Traduction française Merks ; classifications, composants et valeurs conservés de la source.

1. Identification

Mélange. Usage : imprégnation de surface silane-siloxane aqueuse, résistante aux UV. Fournisseur MERKS Yapı Kim. San. ve Tic. A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cadde, n° 15, Polatlı/Ankara. Tél./fax 0312 626 50 12 ; info@merks.com.tr. UZEM 114 ; urgence +90 312 626 5012.

2. Identification des dangers

SEA : lésions oculaires graves/irritation oculaire cat. 2A H319 ; liquide combustible cat. 4 H227 ; danger aquatique aigu cat. 3 H402. Mention : Attention. H227 liquide combustible ; H319 provoque une grave irritation oculaire ; H402 nocif pour les organismes aquatiques. Conseils : P210 éloigner chaleur/surfaces chaudes/étincelles/flammes et ne pas fumer ; P273 éviter le rejet ; P280 porter gants/vêtements/lunettes ; P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer prudemment plusieurs minutes, retirer les lentilles si possible et poursuivre le rinçage ; P337+P313 si irritation persiste, consulter ; P403 stocker en lieu ventilé. Le produit s'hydrolyse en éthanol (CAS 64-17-5), classé pour dangers physiques et sanitaires ; l'importance dépend des conditions. Aucun composant ≥0,1 % considéré perturbateur endocrinien selon REACH art. 57(f), règlement délégué UE 2017/2100 ou règlement UE 2018/605.

3. Composition / informations sur les composants

Substances : sans objet. Mélange :

Tridécanol éthoxylé ramifié, CAS 69011-36-5, ≥1,0–<3,0 % ; huile de ricin éthoxylée, CAS 61791-12-6, ≥1,0–<3,0 % ; 3-aminopropyltriéthoxysilane, CAS 919-30-2, ≥0,1–<1,0 % ; chlorure d'hexadécyltriméthylammonium, CAS 112-02-7, ≥0,1–<0,25 % (en poids).

Types : HYD sous-produit d'hydrolyse ; INHA ingrédient ; NEBE sous-produit ; MONO monomère résiduel ; VERU impureté ; VUL sous-produit de vulcanisation. C1/C2/C3 : cancérigène IARC/NTP/OSHA ; NH non dangereux ; R toxique pour la reproduction. Les substances HAPS/Proposition 65 non listées ici sont présentes sous 0,1 % (toxiques Prop. 65), sous 1 % (HAPS non cancérigènes) ou liées de façon inséparable ; identités/concentrations éventuellement retenues comme secret commercial.

4. Premiers secours

Consulter si irritation ou symptômes ; retirer vêtements/chaussures contaminés avant les soins et emporter une copie de la FDS. Inhalation d'aérosol : air frais ; si respiration difficile, oxygène ; si arrêt, respiration artificielle. Peau : laver immédiatement abondamment à l'eau ou eau savonneuse. Yeux : maintenir les paupières ouvertes, rincer au moins 15 minutes. Ingestion : si conscient, donner plusieurs verres d'eau sans faire vomir ; en cas de vomissement, donner des liquides supplémentaires ; consulter immédiatement et montrer l'étiquette si possible.

5. Incendie

Le produit s'enflamme fugitivement sans entretenir la combustion ; hydrolyse au contact de l'humidité avec émission de vapeurs inflammables. Moyens : brouillard d'eau, CO₂, poudre sèche ou mousse résistante à l'alcool ; moyen inadapté connu : aucun. Produits dangereux : CO₂, CO, formaldéhyde, dioxyde de silicium, oxydes d'azote et hydrocarbures imbrûlés. Pompiers : vêtements de protection complets et appareil respiratoire autonome ; refroidir les récipients menacés.

6. Dispersion accidentelle

Sécuriser la zone et porter l'EPI (section 8), éloigner les personnes non protégées ; éviter le contact yeux/peau et l'inhalation de gaz/vapeurs/aérosols. Sol glissant : ne pas marcher dans le déversement. Niveau EPI HAZWOPER : D. Empêcher le rejet dans eaux de surface, drains, égouts et sol ; arrêter la fuite sans risque ; contenir avec terre ou autre matériau adapté ; collecter l'eau contaminée/d'extinction dans des conteneurs étiquetés et informer les autorités en cas de rejet. Les déversements pouvant atteindre les eaux de surface doivent être signalés au National Response Center de l'US Coast Guard : (800) 424-8802. Ramasser mécaniquement sans rinçage à l'eau ; petits volumes : absorbant neutre tel que terre de diatomées ; grands volumes : aspiration/pompage, équipement pneumatique ou homologué si inflammable. Éliminer le film glissant au détergent/savon ou nettoyant biodégradable ; sable/granulat inerte pour l'adhérence. Ventiler, supprimer les sources d'inflammation, envisager la protection explosion ; suivre section 7. Numérotation 6.4 conservée comme dans la source.

Penetra/W SB 922 - FDS

Sections 7 à 12

7. Manipulation et stockage

Bien agiter avant emploi. Ventilation générale et extraction locale adéquates. Éviter les aérosols ; s'ils se forment, extraction et protection respiratoire. Le produit répandu augmente le risque de glissade ; suivre sections 8 et 10. Le produit peut libérer de l'éthanol ; vapeurs inflammables possibles dans récipients/espaces clos, partiellement remplis, vides ou non nettoyés, avec risque de mélange explosif. Éloigner les sources d'inflammation, ne pas fumer, prévenir l'électricité statique et refroidir les récipients menacés. Stocker au sec et au frais, à l'abri du soleil et du gel, en lieu ventilé ; respecter les règles locales/nationales/fédérales. Température minimale stockage/transport : 0 °C (32 °F) ; ne pas laisser geler. Maximum : 40 °C (104 °F).

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Ventilation adéquate ; opérations de pulvérisation : extraction locale captant brouillards/aérosols, p. ex. cabine de peinture. Éthanol : OSHA PEL 1900,0 mg/m³, 1000,0 ppm. Protection respiratoire normalement non nécessaire ; recommandée pour pulvérisation ou formation d'aérosols. En cas de dépassement possible : respirateur purificateur homologué NIOSH avec cartouches multigaz/vapeurs et filtre particulaire P-99 minimum ; masque complet si poussières/vapeurs irritantes pour les yeux. Mains : gants butyle ou nitrile. Yeux : lunettes à protections latérales ou lunettes chimiques étanches en cas d'éclaboussures. Protection peau complémentaire possible : tablier Tyvek enduit SARANEX, manches, blouse, combinaison ou tenue de protection. Éviter contact yeux/peau/vêtements et inhalation ; ne pas manger/boire/fumer/se maquiller pendant l'emploi ; se laver soigneusement après.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide, forme émulsion ; blanc ; odeur étherée. Fusion : -1 °C (30 °F) à 1013 hPa. Ébullition : 100 °C (212 °F) à 1013 hPa. Point éclair : 68 °C (154 °F). Combustion entretenue >100 °C (>212 °F). Température d'inflammation : 95 °C (743 °F), telle qu'imprimée dans la source ; les valeurs Celsius/Fahrenheit ne correspondent pas et n'ont pas été recalculées. Limites d'explosion : aucune donnée. Pression vapeur 23 hPa à 20 °C (68 °F). Densité 0,99 kg/L à 25 °C (77 °F). Miscibilité dans l'eau complète. pH 5-8 à 23 °C (100 %). Coefficient n-octanol/eau : sans objet. Viscosité dynamique 12 mPa·s à 25 °C (77 °F) ; cinématique : aucune donnée. Autres : aucune donnée.

10. Stabilité et réactivité

Aucune réaction dangereuse connue en stockage/manipulation selon les pratiques industrielles. Éviter chaleur, flammes nues et sources d'inflammation. Réagit avec substances basiques et acides en libérant de l'éthanol. Hydrolyse : éthanol ; silicone : faibles quantités de formaldéhyde par oxydation au-dessus d'environ 150 °C (302 °F). Polymérisation dangereuse impossible.

11. Toxicologie

Essais sur produits similaires : aucun danger spécifique par inhalation d'aérosol identifié ; éviter l'aérosol respirable. DL50 orale >2000 mg/kg, estimation basée sur ingrédients, rat, conclusion par analogie. Pour corrosion/irritation cutanée, lésions oculaires, sensibilisation respiratoire/cutanée, mutagénicité, cancérogénicité, reproduction, STOT exposition unique/répétée et aspiration : données d'essai du produit entier indisponibles. Aucun composant ≥0,1 % considéré comme perturbateur endocrinien selon REACH art. 57(f), règlement délégué UE 2017/2100 ou règlement UE 2018/605. Éthanol d'hydrolyse/impureté (CAS 64-17-5) absorbé par toutes les voies ; peut irriter yeux/muqueuses, provoquer dysfonctionnement du système nerveux central, nausées et vertiges ; exposition chronique à forte dose : atteinte possible du foie et du système nerveux central.

12. Écologie

Aucun essai sur le produit entier ; d'après les données disponibles, effets néfastes non attendus sur les stations de traitement des eaux usées. Contact avec l'eau : libération d'éthanol et composés silanol/siloxanol. Silicone non biodégradable, éliminé par adsorption sur boues activées ; éthanol facilement biodégradable. Bioaccumulation non attendue ; mobilité dans le sol : aucune donnée connue ; PBT/vPvB : aucune donnée ; autres effets : aucun connu.

Penetra/W SB 922 - FDS

Sections 13 à 16

13. Élimination

Matériaux inutilisables/non recyclables : installation agréée conformément aux règles fédérales, étatiques et locales ; traitements possibles : décharge ou incinération selon réglementation. Vider complètement les emballages, sans gouttes ni résidus, racler avec précaution ; recyclage ou réutilisation possible.

14. Transport

DOT, ADR, IMDG, IATA : numéro ONU, désignation officielle, classe de danger et groupe d'emballage : non réglementés.

15. Réglementation

Inventaire TSCA : matériau ou ingrédients inscrits ou conformes aux exigences de l'inventaire TSCA. Notification export TSCA 12(b) : aucune quantité déclarable de produits concernés. CERCLA : aucun produit chimique réglementé. SARA 302 : aucune substance extrêmement dangereuse. Classes SARA 311/312 : lésions/irritation oculaires graves ; inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides). SARA 313 : aucune substance au-dessus des seuils de minimis. HAPS : toluène CAS 108-88-3, limite supérieure ≤0,0650 % en poids ; méthanol CAS 67-56-1, limite supérieure ≤0,0020 % en poids.

16. Autres informations

Ces informations concernent le matériau spécifié et peuvent ne pas s'appliquer en association ou dans un procédé. Elles reflètent les meilleures informations réputées fiables à la date de compilation sans garantie d'exactitude, de fiabilité ou d'exhaustivité ; l'utilisateur vérifie leur adéquation et complétude pour son usage. Aucune responsabilité pour perte ou dommage ; aucune recommandation portant atteinte à un brevet ni extension de licence. Cette FDS fournit des éléments réglementaires sélectionnés et ne couvre pas toutes les règles ; l'utilisateur doit connaître et respecter celles applicables. Avis juridique fabricant : recommandations données de bonne foi et réputées exactes à cette date, sans déclaration quant à leur exhaustivité ou précision.